

ANNEXE 8 :

Diagnostic territorial élaboré dans le cadre du programme pour le FEADER

1.1 Diagnostic régional

1.1.1. Le territoire haut-normand

Une petite région fortement peuplée

La Haute-Normandie comprend 2 départements l'Eure et la Seine-Maritime, elle couvre 12317 km² et compte 1,8 millions d'habitants.

La région présente un relief en plateaux entrecoupés de nombreuses vallées. Les zones de plateaux, composés de limons profonds sont propices aux grandes cultures (Plateaux d'Evreux St André, du Neubourg dans l'Eure, Pays de Caux en Seine Maritime). Les vallées, moins fertiles et pour certaines très accidentées, sont plutôt des zones d'élevage. Elles offrent des paysages typiques et une remarquable richesse écologique : pelouses sèches sur les coteaux de la Seine et de l'Eure ; vaste forêt sur les versants (forêts d'Eawy, d'Eu), zones humides en fond de vallée, qui tranchent avec la monotonie des plateaux.

85% du territoire haut-normand est occupé par l'agriculture et la forêt, dont 68% de surface agricole. Les surfaces imperméabilisées occupent 4% du territoire (moyenne française 3%), elle atteint 6% en Seine-Maritime.

1.1.2. Le contexte socio-économique

Une région jeune, marquée par son histoire industrielle

La Haute-Normandie est une région jeune, 33,9% des hauts normands ont moins de 25 ans (31% en France) et 19,5% ont 60 ans et plus (21,3% en France). Cette caractéristique perdure malgré une croissance démographique en baisse sous l'effet conjugué d'un solde naturel qui diminue et d'un solde migratoire négatif (-0,21% entre 1990 et 1999). Les jeunes sont nombreux à partir à l'âge du premier emploi ou des études supérieures, alors que la région accueillent des retraités.

La région compte 805 823 actifs. Sur le plan sociologique, elle est fortement marquée par son histoire industrielle. La proportion d'ouvriers (31% des emplois) et d'employés (28%) est plus forte qu'au niveau national, alors que la proportion de cadres reste inférieure (9,7% contre 13% en France). Concernant les niveaux de qualification, le constat est le même, moins d'actifs diplômés au niveau bac et études supérieures que la moyenne française, et plus de diplômés au niveau V et de non diplômés. Si le niveau de qualification s'élève peu à peu, la région peine à rattraper son retard dans ce domaine. Le taux d'activité des femmes augmente (62,3%), mais il reste inférieur à la moyenne nationale.

Les échanges domicile travail entre la Haute-Normandie et l'Île de France sont importants, (Paris est à 1 heure 10 de Rouen) et concernent plus de 27 000 actifs haut-normands.

Avec un taux de chômage de 10,9% en 2004, la Haute-Normandie se situe au 4^{ème} rang des régions françaises les plus touchées. La période d'euphorie des années 60 a fait place à une période de difficiles reconversions à partir des années 75, faiblement compensée par le développement des activités de service.

La région se situe au 8^{ème} rang des régions françaises pour le PIB par habitant. Le revenu disponible brut des ménages est de 26 825 € en moyenne (96% de la moyenne nationale). 10% des habitants ont un revenu fiscal inférieur à 5 425 € et 10% ont un revenu fiscal supérieur à 27 251 €. Les revenus sont légèrement moins dispersés que la moyenne française ; il subsiste toutefois, à côté des revenus plus élevés de l'industrie et du tertiaire, des poches de grande pauvreté et des retards en matière de santé et d'éducation.

Un tissu économique qui présente des particularités par rapport à la France

- Une part très importante du secteur industriel qui représente 22% des emplois, contre 17% au niveau national. La Haute-Normandie compte quelques grands établissements de l'industrie automobile, de la pétrochimie, de la chimie fine et du verre, parmi lesquels on trouve les principaux employeurs du secteur marchand. Ces entreprises, dont les centres de décision sont majoritairement extérieurs à la région, sont des donneurs d'ordres pour de nombreuses PME.
- Un secteur tertiaire en fort développement, mais qui avec 69% des emplois, dont 56,5% pour les services, reste inférieur à la moyenne nationale et se caractérise par un déficit marqué du tertiaire de haut niveau. La région se situe au 20^{ème} rang pour la recherche publique et au 6^{ème} rang pour la recherche privée.
- Un secteur de la construction supérieur à la moyenne nationale avec 6,5% des emplois et en progression.
- Un pôle d'échange et une vocation internationale. Les ports autonomes de Rouen et du Havre font de la région le premier ensemble portuaire de France et génèrent 20 000 emplois directs. Rouen, port d'exportation, constitue le principal débouché pour les céréales et les produits forestiers, mais cela n'a pas incité à leur transformation ni à la

recherche de valeur ajoutée localement. Le Havre, en fort développement avec "Port 2000" est un port d'importation qui a généré la création d'entreprises de transformation de produits tropicaux, cacao, thé, café, agrumes.

1.1.3. Les secteurs agricole, sylvicole et agro-alimentaire

Un secteur agricole en mutation

Le secteur agricole a perdu 33% des emplois sur 10 ans et représente aujourd'hui 2,5% de l'emploi régional selon l'INSEE, soit un point de moins que la moyenne nationale. Toutefois l'interprétation que l'on peut faire des chiffres mérite d'être relativisée. Le recensement général agricole de 2000 confirme la baisse du nombre d'exploitations et du nombre d'actifs, mais avec près de 26 000 actifs familiaux, 4000 salariés permanents et autant de saisonniers, le poids socio-économique de l'agriculture régionale apparaît en réalité supérieur à ce que montre l'approche par les emplois du recensement général de la population.

D'un point de vue général, l'agriculture régionale perd de son poids dans l'ensemble France, elle représentait 3,1 % du chiffre d'affaires de la production agricole française en 1968 contre 2,4 % en 2004. La région reste toutefois caractérisée par un revenu agricole supérieur à la moyenne nationale.

Les agricultures de l'Eure et de la Seine-Maritime, de plus en plus homogènes, s'orientent vers le modèle grandes cultures. La spécialisation céréalière rend l'agriculture fortement dépendante des aides PAC pour son revenu. Des productions traditionnellement plus spéculatives comme le lin (la Haute-Normandie est le premier producteur mondial) et la pomme de terre, ont permis les meilleurs résultats économiques des années 2000 à 2005. Les professionnels se réorientent de façon volontariste sur les débouchés non alimentaires et notamment sur la filière bio-énergie.

En ce qui concerne l'élevage, le lait reste une valeur sûre ; c'est une filière puissante mais organisée par l'aval, avec des centres de décisions en dehors de la région. La production viande bovine, déstabilisée avec la crise de l'ESB¹ en 2000, retrouve en 2005 un regain d'intérêt. Mais la filière demande à être organisée ; aujourd'hui, la production pourtant égale à la consommation est abattue majoritairement à l'extérieur de la région. Il existe également en région une petite production porcine, intéressante en terme d'organisation, avec une véritable démarche de filière.

Malgré l'existence d'une petite zone de production fruitière sur la vallée de la Seine, il n'existe pas dans la région de filière fruits et légumes organisée. Les filières courtes ainsi que les démarches de qualité sont, elles aussi, peu organisées.

Avec une pyramide des âges inversée et la baisse constante de la population active familiale, le monde agricole est confronté à une crise démographique qui pose avec force la question du renouvellement des générations. La prise de conscience de la profession est récente mais réelle, plusieurs projets en faveur de l'emploi salarié et non salarié en agriculture voit actuellement le jour. Un "contrat d'objectif" agricole sur l'emploi et la formation a été signé en 2004 entre les branches professionnelles, la Région et l'Etat.

Sur le plan environnemental, l'agriculture est soumise à une demande sociale forte, en particulier sur la problématique liée à la maîtrise des ruissellements et aux pollutions des eaux.

Sur le plan foncier, le prix de la terre est très élevé, une fois et demi le niveau moyen national, du fait de la concurrence d'usages du sol.

Le poids des organisations professionnelles très structurées fait que les agriculteurs et les forestiers entretiennent des relations très étroites avec les collectivités : Conseil Régional, Conseils Généraux, Agence de l'Eau.

Une filière forêt à fort potentiel mais fragilisée²

Les massifs forestiers couvrent 225 000 ha et assurent une production biologique de 1,3 million de m³ par an. Le taux de boisement de 18,3% est plus faible que la moyenne française, mais la qualité des peuplements et leur productivité ainsi que la présence d'industries de transformation confèrent à la Haute-Normandie un caractère forestier dont l'influence dépasse les limites régionales.

En Seine-maritime, la forêt est également répartie entre forêt publique et forêt privée, elle est majoritairement privée dans l'Eure. Les feuillus, hêtres et chênes principalement, représentent 84% des surfaces. Les résineux, qui intéressent les filières construction et transformation, couvrent 16% des surfaces.

La filière bois dans son ensemble de l'amont à l'aval, représente environ 10 000 emplois en Haute-Normandie : près de 800 emplois pour l'amont (gestion et exploitation), 1400 pour la première transformation (scieries et trituration) et près de 8000 pour la seconde transformation, principalement dans l'industrie papetière et la construction.

La première transformation est orientée vers le sciage des résineux et la trituration des bois d'industrie qui représentent 45% de la production totale (30% au niveau national). Mais les débouchés pour les éclaircies de résineux s'amenuisent,

¹ Encéphalopathie spongiforme bovine

² Source ORF 1999 - ANORIBOIS

une des papeteries de la région ayant réorienté son activité vers le recyclage de papier. La valorisation régionale des bois d'œuvre en feuillus reste limitée du fait du développement des exportations de grumes de hêtre dans les années 90, notamment vers l'Asie, mais ces marchés se sont fermés au cours des dernières années. La filière est donc fragilisée. En particulier, les entreprises de travaux forestiers, la plupart de petite taille, sont très peu structurées. Compte tenu des peuplements, la filière bois énergie offre de fortes potentialités pour la filière bois régionale.

Une filière pêche essentiellement artisanale³

La Haute-Normandie possède en Seine-Maritime une façade littorale importante avec plusieurs ports de pêche. L'activité, principalement artisanale, génère 641 emplois directs en 2005. La flotte est constituée en majorité de bateaux de moins de 12 mètres. C'est une flotte vieillissante, 80% des bateaux ayant plus de 15 ans. La région ne compte que 3 unités industrielles de plus de 38 mètres.

Dieppe, est spécialisé dans la pêche à la coquille saint jacques (premier port coquiller de France), produit emblématique et à forte valeur ajoutée, mais cette mono activité reste un facteur de fragilité. Au Tréport et au Havre, la pêche est plus diversifiée (chalutiers, caseyeurs fileyeurs et coquillards). Fécamp, port de tremayeurs, est aussi la première place pour la flotte industrielle, mais avec peu d'attaches locales.

La production totale estimée à 22 298 tonnes représente moins de 6% de la production nationale. Moins de la moitié de la production est mise en vente en criée à Dieppe et Fécamp, la vente directe constitue un débouché important pour la filière pêche régionale.

Une industrie agroalimentaire diversifiée, mais relativement peu développée⁴

L'industrie agroalimentaire est assez peu développée en Haute-Normandie, elle représente 3% du secteur au niveau national. L'activité principale est la fabrication de produits alimentaires divers, surreprésentée par rapport à la France du fait de l'activité portuaire (transformation de café, cacao, thé et produits exotiques). Viennent ensuite la transformation des viandes et l'industrie laitière. La transformation des produits de la mer, bien que peu développée, n'en constitue pas moins une spécificité régionale. Dans une région à vocation céréalière, la faible part occupée par les entreprises de travail du grain confirme la faible valorisation des produits agricoles régionaux.

L'industrie alimentaire emploie environ 8000 personnes dans les entreprises de plus de 20 salariés. De grands groupes implantés en Haute-Normandie dépendent de centres de décision extérieurs à la région.

Les entreprises de moins de 20 salariés emploient environ 700 personnes, dont 20% de non salariés. La principale activité des TPE est tournée vers les produits de la mer et les fabrications diverses. Elles sont très peu présentes dans le secteur laitier, très concentré dans la région.

1.1.4 Qualité de l'environnement

Problématique représentant aujourd'hui des enjeux majeurs, la question de l'environnement, et plus particulièrement celle des risques naturels et du cadre de vie, présente les caractéristiques suivantes :

- Des espaces naturels de qualité : estuaire, Vallée de la Seine, Côte d'Albâtre ; des espaces remarquables sauvegardés : 8700 ha de réserves naturelles (estuaire, Maneville, Marais vernier) ; 30 sites NATURA 2000 ; 9 arrêtés de biotopes ; un parc naturel régional (Boucles de la Seine Normande) ; un patrimoine forestier très important, tant en zones rurales que péri urbaines, très structurant du territoire de la Haute-Normandie et dont la bonne gestion dans la durée doit être pérennisée.
- Une sécurité des personnes à renforcer par rapport aux risques naturels (marnières, falaises, inondations, ruissellements, pollution de l'air et de l'eau). Les phénomènes d'érosion sont particulièrement importants dans la région, notamment dans le Pays de Caux en Seine-Maritime et dans le Roumois dans l'Eure.
- Une forte vulnérabilité de la nappe souterraine utilisée pour l'alimentation en eau potable du fait de "bétoires" (zones d'engouffrement de la nappe, source de turbidité) et des périodes régulières de non potabilité de l'eau prélevée lors de fortes pluies. Dans le sud de l'Eure, les problèmes de taux de nitrates élevés sont associés à des problèmes de gestion des quantités d'eau.
- Une problématique "déchets ménagers", importante du fait de la forte dispersion de la population, structurée par les trois grandes usines d'incinération de Rouen, Evreux et Lillebonne.
- Un patrimoine environnemental et culturel très riche, avec une rénovation actuelle du patrimoine rural bien conservé pour les habitations et les églises mais très dégradé pour les "corps de ferme en cours mesure".

³ Sources : CESR (CRPMEMHN – DIRAM – IFREMER)

⁴ Source ANHORIA 1998

L'environnement en Haute-Normandie est remarquable, mais fragile et soumis à des pressions multiples du fait de l'urbanisation, des activités industrielles et agricoles. La demande sociale forte par rapport au cadre de vie (espaces verts, chemins de randonnée...) est portée par de nombreuses associations de protection de la nature et la prise en compte des besoins urbains (coupures vertes, espaces verts, chemins de randonnée, accueil du public...) est aussi un levier pour atteindre les objectifs de préservation de l'environnement et des paysages.

L'attractivité de la Haute-Normandie passe par le développement équilibré et durable des territoires. Le développement industriel et portuaire de l'axe Seine doit être contrebalancé par le maintien d'un espace rural interface avec les pôles urbains, et donc par des activités forestières et agricoles compétitives sur le plan économique et soucieuses de l'environnement. Les zones à dominante rurale doivent également faire l'objet d'un développement équilibré, soucieux de maintenir et de développer des activités et des services. Un environnement de qualité et un patrimoine rural bien conservé sont incontestablement des atouts pour le développement du tourisme rural et littoral.

La fragilité de l'environnement conforte le choix des filières d'élevage permettant le maintien de l'herbe. Mais ces modes de production, plus exigeant en main d'œuvre que les grandes cultures, demandent que l'on accorde une attention particulière aux questions d'emplois.

1.1.5 Economie rurale et qualité de vie

Deux grandes agglomérations, Rouen (390 000 habitants) et Le Havre (250 000 habitants) et de nombreuses villes moyennes (Evreux, Dieppe, Elbeuf, Louviers, Vernon...) donnent à la région un caractère urbain. 89% de la population vit dans les espaces à domination urbaine : 57,5% en zone urbaine ; 31,9 % en zones périurbaines. La population et l'activité économique, notamment industrielle, sont fortement concentrées sur l'axe de la Seine, de Vernon au Havre. La péri-urbanisation de l'Île de France s'étend à l'est de l'Eure.

Le réseau routier et autoroutier, bien développé avec les réalisations récentes (A 28, A29, A 151) met les communes de la région à moins d'une heure de Rouen, (107 000 habitants) capitale régionale et chef lieu de la Seine-Maritime, et d'Evreux 51 000 habitants, chef lieu de l'Eure.

Le sud-ouest de la région, entre Bernay et Verneuil sur Avre, ainsi que le nord-est, Pays de Bray, vallée de la Bresle, conservent un caractère plus rural. 10,6% de la population vit en espace rural, dont 5,1% sous faible influence urbaine.

Le tourisme rural est particulièrement dynamique, les structures départementales des gîtes ruraux sont parmi les plus performantes de France. Le littoral de la Seine-Maritime est jalonné de ports et de stations balnéaires réputées et enclavées.

1.1.6 Organisation des territoires

Une identité politique qui s'affirme

Marquée par son histoire et son identité culturelle Normande, la fusion des deux Normandie fait encore débat. Mais la Haute-Normandie affirme désormais résolument son identité politique. Les disparités entre les deux départements et l'avantage très net de la Seine-Maritime en moyens financiers d'actions publiques, s'effacent devant les coordinations régionales portées par l'association 276 regroupant le Conseil Régional et les deux Conseils Généraux (27 + 76). Les relations avec la Basse-Normandie perdurent au travers de structures communes (comité régional du tourisme, comité d'expansion agroalimentaire...) et de partenariats, par exemple en matière portuaire et aéroportuaire.

Un territoire de plus en plus structuré

La forte dispersion des collectivités locales, 1 260 communes et quelques 1 000 structures intercommunales, un habitat dispersé encouragé par des avantages fiscaux ou parafiscaux (exonération de la redevance Agence de l'Eau dans les communes de moins de 400 habitants agglomérés) est maintenant contrebalancée par le développement de l'intercommunalité renouvelant le mode de gestion des collectivités. Sept communautés d'agglomérations regroupent la moitié de la population de la région ; 99% des communes sont constituées en Etablissement Publics de Coopération Intercommunale, elles n'étaient que 30% en 1997 ; onze pays ont été créés entre 1999 et 2003 ; la quasi-totalité du territoire régional est couvert par des syndicats de bassin versant.

1.1.7 Objectifs de la programmation 2007-2013

| Domaine | Forces | Faiblesses | Objectifs stratégiques | Finalité globale |
|-------------|---|--|--|--|
| Agriculture | Une prise de conscience récente mais réelle du phénomène démographique par la profession | Une population agricole vieillissante, une pyramide des âges inversée, Baisse constante de la population active agricole, notamment familiale | transmission d'exploitations modernisées et viables par le PMBE et le PVE Projets en faveur de l'emploi salarié et non salarié en agriculture | accroissement de la valeur ajoutée brute des exploitations aidées de x % amélioration de l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles essentielles |
| | Une agriculture de plus en plus homogène dans les 2 départements orientée vers le modèle des grands cultures Des productions comme le lin, la pomme de terre ont permis les meilleurs résultats économiques sur la période 2000/2005 L'élevage : une filière puissante Une petite zone de production fruitière sur la vallée de la Seine | La spécialisation céréalière rend l'agriculture dépendante des aides PAC pour son revenu Productions plus spéculatives Organisée à l'aval avec des centres de décisions extérieurs à la région ; une production de viande bovine égale à la consommation mais abattue à l'extérieur de la région Pas de filière fruits et légumes organisée, peu d'organisation des filières courte | valorisation non alimentaire des produits agricoles Moderniser les exploitations | Formation : Appui technique |

| Domaine | Forces | Faiblesses | Objectifs stratégiques | Finalité globale |
|--|--|--|--|--|
| Industrie alimentaire et agro-industries | <p>Une industrie alimentaire diversifiée</p> <p>Une activité orientée vers la transformation des produits d'importation</p> <p>Filière bio énergie en région</p> | <p>Mais relativement peu importante</p> <p>Peu de valorisation des produits agricoles régionaux</p> | Développer la valorisation des produits agricoles alimentaires et non alimentaires | Formation <i>Innovation technologique ?</i> |
| Sylviculture et industries connexes | <p>Une qualité de peuplement remarquable : Feuillus hêtre chènes</p> <p>Une production/ha supérieure à la moyenne nationale</p> <p>Présence en région d'industries de transformation</p> | <p>Une filière amont peu organisée, fragilisée sur le plan économique</p> <p>Peu de valorisation localement des bois d'œuvre en feuillus</p> <p>Une transformation qui s'intéresse plus aux résineux qu'aux feuillus</p> | Développement de la filière bois énergie | <p>Mécanisation forestière</p> <p>Formation des actifs</p> |

| Domaine | Forces | Faiblesses | Objectifs stratégiques | Finalité globale |
|---------------|--|--|---|--|
| Environnement | L'élevage c'est l'herbe, propice au développement durable | Concurrences des systèmes grandes cultures | Améliorer les pratiques agricoles en vue d'un effet global sur la préservation de la biodiversité et de l'état des ressources en eau (vulnérabilité de la nappe). | Changement durable des pratiques agricoles dans les zones sensibles Natura 2000 pour prévenir la pollution diffuse et les phénomènes d'érosion Protection active des zones DCE et Natura 2000 |
| | Des milieux remarquables : 30 sites Natura 2000 – 8700 ha de réserve naturelle ; 9 arrêtés de biotopes Une grande diversité biologique | Pression industrielle, urbaine, agricole | Protéger les milieux remarquables et sensibles | Protection des zones à enjeux en adaptant les pratiques agricoles Restauration des milieux |
| | La quasi totalité du territoire couvert par des syndicats de bassin versant | Nombreuses zones sensibles | Réduction des risques d'érosion et de ruissellement | Poursuite de la politique d'aménagements d'hydraulique douce (investissements non productifs), lancée depuis 2000 |
| | Existence d'une organisation de la filière régionale (GRABHN) Pertinence de cette filière vis à vis des enjeux "eau" et "biodiversité" pour la région | Faible nombre de reconversions bio | Développer des filières par nature plus respectueuses de l'environnement, et des marchés niches à haute valeur ajoutée | Soutenir la filière pour accroître le nombre de reconversions et stabiliser les exploitations existantes Protéger durablement les milieux naturels sans priorité territoriale |

| Domaine | Forces | Faiblesses | Objectifs stratégiques | Finalité globale |
|---|--|---|--|--|
| Diversification de l'économie rurale et qualité de la vie | Une filière tourisme rural dynamique et performante | Une agriculture peu tournée vers la diversification ⁵ | Développer la capacité d'accueil touristique de façon équilibrée entre les projets individuels (diversification) et collectifs | Conforter les capacités d'accueil dans le secteur rural en ménageant les équilibres |
| | Une population croissante vivant en zone rurale et une demande forte de services | Un tissu routier développé, et proximité des grands centres urbains | Maintenir et développer l'attractivité résidentielle | Pérenniser l'installation des ménages en milieu rural |
| | Un patrimoine culturel et architectural exceptionnel - bien conservé pour les bâtiments publics | - dégradé pour les cours masures | Développement du tourisme Attractivité des villages | Promotion des villages |
| Organisation territoriale et LEADER | Un territoire bien structuré 99 % des collectivités en EPCI 11 pays 2 GAL | Des acteurs à fédérer | Développer des stratégies globales de territoire | Conforter 2 GAL Développer 1 GAL supplémentaire Soutenir 4 chartes forestières |

⁵ Source CEMAGREF "l'agriculture de service" - mai 2006